

REGLEMENT
L' U.S.Plaissance Cyclisme organise la
"Cyclosportive PLAIMONT Jean-Luc GARNIER" 28^e Edition
Dimanche 15 février 2026

ENGAGEMENTS :

Inscriptions en ligne ou par courrier uniquement à privilégiées. Dossier complet (licence ou certificat médical) pour éviter toute démarche administrative.

Possibilité d'engagements le matin de l'épreuve.

L'engagement est ferme et définitif : Aucun remboursement ne sera effectué (sauf annulation Préfectorale de dernière minute).

PARCOURS : 1 circuit de 90 km avec 2 départs

12 h.30 (licenciés cyclisme hommes dames handisports) 90 km Open 1, 2, 3, J, Access 12 FFC / 1,2 UFOLEP / 1, 2, FSGT 3 (autres catégories départ au choix),

12 h.35 non-licenciés, cyclo-sportifs, dames, cadets, handisports, licenciés FFC Access 3,4 UFOLEP 3 FSGT 3)

PARTICIPATION :

La cyclosportive est ouverte aux licenciés toutes fédérations, non licenciés et handisports (sur présentation d'un certificat médical de non contre indication à la pratique cycliste de compétition de moins de 1 an), hommes ou femmes

DEPART :

Le départ sera donné devant le Foyer Rural de JU-BELLOC (5 km de Plaisance) à 12 h. 30 pour le premier départ et à 12 h 35 pour le second départ.

Les plaques de cadre seront à retirer le matin de l'épreuve à partir de 9 h

ASSISTANCE /SECURITE/ASSURANCE :

Le port du casque à coque rigide est obligatoire pendant toute l'épreuve.

Tous les concurrents devront respecter scrupuleusement le code de la route.

Chaque concurrent doit avoir pris connaissance du présent règlement qui sera affiché à la remise des dossards.

Aucun véhicule extérieur à l'organisation ne sera autorisé sur le parcours pendant le déroulement de l'épreuve.

Une assistance radio (fréquence 155.025) sera mise en place sur l'ensemble des parcours.

Un camion balai fera la l'épreuve à une moyenne de 25 km/h.

1 Médecin, Ambulance centre de protection civile de Riscle , motards escorte, signaleurs aux carrefours.

L'U.S.Plaissance Cyclisme a souscrit un contrat d'assurance couvrant sa responsabilité civile ainsi que celle des participants engagés pour les dommages matériels et corporels qu'ils causeraient accidentellement à des tiers ou se causer entre eux sur les circuits officiels et pendant la durée de l'épreuve.

Chaque participant doit vérifier qu'il est bien couvert par une assurance pour les dommages corporels qu'il pourrait subir.

Dommage matériel : l'Organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris de matériel, perte...) subis par les biens personnels des participants pendant la manifestation, et ce même si la garde des biens personnels a été confiée à l'organisateur. Les participants ne pourront donc se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement.

La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

CLASSEMENT :

Le classement informatisé sera réalisé par la Ste Chrono Start et affiché à l'issue de l'épreuve.

Les résultats sur www.usp-cyclisme.com et <https://chrono-start.com>

RECOMPENSES :

Récompenses par catégories suivant le tableau en fin de règlement.

La remise des prix au Foyer Rural de JU-BELLOC vers 16 h 30.

JURY DES COMMISSAIRES :

Le jury se réserve le droit de prendre toutes les dispositions ou faire toutes les modifications dans les cas non prévus.

PHOTOS –VIDEOS – SITE INTERNET :

J'autorise l'U.S.Plaissance Cyclisme à disposer de mon image sur support photo et vidéo et sur le site internet pour d'éventuelles utilisations de promotion de l'épreuve.

HORAIRE ET SECURITE :

Les concurrents engagés sur les 2 circuits n'auront pas de barrière d'horaire.

35 carrefours seront gardés avec signaleurs + stop moto sur certains passages.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT :

Dans un souci de respect de l'environnement, il est demandé aux concurrents de ne pas jeter leurs déchets sur la route, mais de le garder dans leurs poches des maillots. Une zone de collecte sera mise en place après la zone d'arrivée.

CATEGORIES POUR CHAQUE DEPART :

Départ 1 (12h 30 licenciés cyclisme hommes dames)		Départ 2 12h 35 non-licenciés, cyclo-sportifs, dames, cadets, handisports, licenciés FFC Access 3,4 UFOLEP 3 FSGT 3	
A	JUNIORS 17/18 ans	J	DAMES 16 à 34 ans
B	DAMES	K	DAMES 35 ans 45 ans
C	HOMMES 19 à 29 ans	L	DAMES 45 ans et plus
D	HOMMES 30 à 39 ans	M	CADETS 15 à 16 ans
E	HOMMES 40 à 49 ans	N	HOMMES 17 à 18 ans
F	HOMMES 50 à 59 ans	O	HOMMES 19 à 29 ans
G	HOMMES 60 ans 65 ans	P	HOMMES 30 à 39 ans
H	HOMMES 66 ans et plus	Q	HOMMES 40 à 49 ans
I	TANDEMIS (licenciés)	R	HOMMES 50 à 59 ans
		S	HOMMES 60 à 65 ans
		T	HOMMES 66 à 69 ans
		U	HOMMES 70 à 74 ans
		V	HOMMES 75 ans et plus
		W	HANDISPORT